

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

# Le mode d'emploi des financements européens

Innover suppose de lourds investissements dans la recherche et développement. L'Union européenne propose une large panoplie de financements qui sont accessibles à la filière bois, à condition de nouer des partenariats en Europe. Décryptage de ces dispositifs un peu compliqués avec une association régionale qui aide les PME à se lancer...

La "recherche et développement" n'est pas la chasse gardée des grands groupes. Voilà le message que Karine Lavenus souhaite transmettre ce mercredi matin à la Galerie européenne de la forêt et du bois. Bourgogne Innovation a réuni des

chefs d'entreprises, des organismes consulaires, des organismes de recherche pour présenter la panoplie des financements européens destinés à stimuler la R&D dans les PME.

Pas évident de pénétrer ces dispositifs cachés derrière des sigles compliqués. Les sites Internet qui leur sont dédiés utilisent majoritairement la langue de Bruxelles : l'anglais. "Il est important de démystifier ces programmes", insiste en préambule Karine Lavenus, chargée de mission Europe R&D à Bourgogne Innovation.

### Au moins un partenaire européen

Tout projet part d'une idée. A ce stade précoce, l'entrepreneur doit s'assurer que son projet est réellement innovant, qu'il est réalisable et qu'un marché lui tend les bras.

Des accompagnements sont possibles auprès des chambres consulaires ou d'associations telles que Bourgogne Innovation. L'Institut national de la propriété intellectuelle est aussi un interlocuteur indispensable pour protéger "son idée".

L'Europe, de son côté, fixe des conditions incontournables. Le projet doit aboutir à la commercialisation d'un produit, d'un procédé ou d'un service innovant. La PME candidate compte obligatoirement moins de 250 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros maximum. Le projet est partagé avec au minimum un partenaire européen : entreprise, organisme de recherche, centre technique, association. Les projets les plus lourds peuvent rassembler plus d'une dizaine de partenaires. On parle alors de "consortium".



Impossible de partir seul à l'assaut d'un financement européen.



Karine Lavenus (Bourgogne Innovation) lors d'un atelier pratique.

Le coût du projet ? Il est forcément supérieur à 400.000 €. Les subventions couvriront de 30 à 75% de l'investissement mais l'entreprise devra avancer l'argent. Il lui faut donc disposer de solutions de financement. Là encore, des organismes, comme Oséo, ont vocation à aider les PME.

Le résultat n'est aucunement garanti. Il s'agit de concours qui mettent en concurrence plusieurs dossiers sur des thématiques libres ou imposées. Il est conseillé de surveiller les appels à projets en provenance de Bruxelles (1). Les délais enfin : de l'idée à sa réalisation, il peut s'écouler jusqu'à cinq ans...

### Une tête d'abattage feuillus

Quelles sont les qualités requises ? Compétences, disponibilité, volonté

## Programmes européens pour les entreprises de la filière bois

Programme	Thématique	Date limite de soumission	Nb total de partenaires	Durée maximale	Taux de financement	Subvention maximum	Taux de succès
7 <sup>e</sup> Programme-cadre (1) "au bénéfice des PME"	ouverte	début 2010	3 PME minimum et 2 sous-traitant R&D	2 ans	75%	1,5 million d'€	2 sur 10
Eureka (2) • Projet individuel	ouverte	quand le dossier est prêt	minimum 2	2 ans	60% (av. remb.)	variable	9 sur 10
• Cluster Eurogia+	énergies peu polluantes	mars 2010		4 ans	50%		
Eurostars (2)	ouverte	24/09/2009	mini 2, max 5 dont 3 PME	3 ans	40% (leader) 30% (partenaire)	800.000 €	5 sur 10
7 <sup>e</sup> programme-cadre (1) "Coopération"	énergie environnement KBBE (3) NMP (4) TIC	29/04/2009 novembre 2009 janvier 2010 février 2010 03/11/2009	à partir de 3 (projet spécifique)	3 ans	75% pour les PME ou 50% pour ent. > 250 salariés	jusqu'à 4 millions d'€	1 sur 10
			à partir de 12 (projet intégré)	5 ans			
PIC • Energie intelligente (5)	imposée	juin 2009	minimum 3	3 ans	75% pour les PME	1,5 million d'€	1 sur 10
• Eco-innovation (6)		septembre 2009	minimum 2		40 à 60% pour les groupes	900.000 €	3 sur 10

(1) Recherche et développement avec mise sur le marché à moyen terme d'un produit, procédé ou service innovant. - (2) Recherche et développement avec mise sur le marché rapide d'un produit, procédé ou service innovant. - (3) Alimentation, agriculture, pêche, biotechnologie. - (4) Nanomatériaux et nouvelles technologies de production. - (5) Aide à la dissémination. - (6) Projets pilote, démonstrations.

d'entreprendre. "Il faut avoir envie d'y aller et oser", observe Karine Lavenus. Les bénéficiaires escomptés sont multiples : échange avec des partenaires européens, acquisition de nouvelles technologies, compétitivité accrue, accession à de nouveaux marchés...

Et cela marche ! Nathalie Mionetto, directrice de la station Nord-Est du FCBA, a présenté le programme Forstinno auquel son institut a participé de 2005 à 2007. Il s'agissait d'adapter les têtes d'abattage pour résineux aux peuplements feuillus. Le projet, d'un budget d'1,8 million, financé à plus de 50%, rassemblait de nombreux partenaires : sept constructeurs, cinq organismes de recherche, trois ingénieurs et trois conducteurs. "C'est une réussite technologique", constate Nathalie Mionetto. "Nous avons réussi à mettre au point un prototype qui a été présenté en juin 2008. Nous disposons d'une tête qui marche et qui est commercialisée."

La jeune femme a tiré de son expérience une série d'enseignements : bien construire le projet, rechercher des partenaires qui ont déjà l'expérience de ces programmes, penser à un éventuel contrôle de l'utilisation des aides. Et enfin, prendre en compte les délais. L'ébauche du projet remonte à novembre 2003 !

### Les outils de la plateforme forêt bois papier

Un site Internet fournira une aide précieuse : [www.forestplatform.fr](http://www.forestplatform.fr), émanation de la plateforme technologique Forêt Bois Papier.

A l'échelle européenne, cette structure regroupant industriels et chercheurs a défini en 2005 un programme stratégique de recherche pour la filière. Jusqu'alors, celle-ci était un peu oubliée dans les appels à projets européens car l'Union connaissait mal ses besoins.

Depuis, l'Europe puise dans ce programme des thématiques pour cibler ses appels à projets.

Au niveau français, des outils ont été mis en place afin de faciliter le montage des dossiers. Ils sont disponibles sur ce site Internet qui a l'avantage d'être rédigé dans la langue de Molière. Les chefs d'entreprise y trouveront les actualités de R&D dans le secteur forêt bois papier, une veille régulière

des appels à propositions européens, nationaux et régionaux, des outils pour trouver des partenaires scientifiques et des informations sur les projets collaboratifs existants.

La plateforme a recensé les dossiers en cours associant au moins un partenaire français. Le résultat est très encourageant :

ils sont 200 à avoir bénéficié, depuis 2005, d'une aide européenne, nationale ou locale.

De notre correspondant  
**Pascal Charoy**

*Vous trouverez des informations en français sur les actions communautaires pour la recherche et le développement sur le site [http://cordis.europa.eu/home\\_fr.html](http://cordis.europa.eu/home_fr.html)*

## ✓ ZOOM

### Un cas concret : "Indisputable Key"



Pierre Mauchamp et Laurent Rizet (scierie Ducerf) arrivent au bout du programme Indisputable Key.

Indisputable Key (la clé incontestable) cache derrière son nom mystérieux une grande ambition : organiser la traçabilité du bois, de la forêt jusqu'au client final, avec un enrichissement des informations à chaque étape de la transformation. La grande vedette du programme est la puce RFID (1) qui sera insérée dans la grume dès l'abattage et révolutionnera la gestion des stocks en scierie. Après le sciage, le marquage prendra d'autres formes mais il conservera les informations originelles.

C'est un programme lourd : 12 millions d'€, dont 7 millions de subventions ! Le consortium rassemble 30 partenaires européens (2) avec une forte concentration d'Européens du Nord. Universités, centres de recherche, intégrateurs informatiques et industriels testeurs se sont partagé le travail. Concevoir une puce biodégradable peu chère et son lecteur, mécaniser l'application, standardiser les échanges d'informations, tester en réel les avantages du système... Le programme, débuté en octobre 2006, s'achèvera en Suède en novembre prochain par une démonstration grandeur nature.

Le Bourguignon Pierre Mauchamp est spécialisé dans l'édition de solutions informatiques et de gestion pour l'industrie du bois. Sa contribution à IK ? La mise au point d'un logiciel qui permettra d'échanger les données entre le lieu d'abattage et la scierie et l'exploitation ultérieure de ces informations.

L'anglais, la lourdeur administrative, le temps à mobiliser sont les principaux verrous que l'entrepreneur a dû lever. Mais celui-ci positive en saluant l'excellente réactivité d'Oséo qui lui a délivré rapidement une aide de 31.000 € pour l'embauche d'un chercheur.

La scierie Ducerf (Saône-et-Loire) fait elle aussi partie du consortium. Le transformateur bourguignon a vite compris les avantages du système pour la gestion de ses stocks. Outre qu'elle garantit l'origine du bois, simplifie les approvisionnements, le tri et l'inventaire, la gestion numérique des qualités débouchera sur un meilleur rendement matière. Dans le programme IK, Ducerf teste cette traçabilité avec le système du code barre, en attendant une puce "abordable". Le coût du marqueur RFID sera sûrement l'un des principaux freins à lever pour réussir le transfert industriel d'Indisputable Key.

(1) Radio frequency identification device.

(2) Cinq Français : Ciris Ingénierie, FCBA, Groupe Ducerf, Mauchamp SAS, Smurfit Kappa Roi Pin.